

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01032

Numéro SIREN : 894 660 141

Nom ou dénomination : A AND B MAKE 3

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2023 sous le numéro de dépôt 1913

A and B make 3
Bilan
31 décembre 2022

(Euros)

Immobilisations	0
Clients et comptes rattachés	5 248
Autres Actifs courants	1 236
Trésorerie et équivalents	17 318
TOTAL ACTIF	23 802
Capital souscrit – appelé, versé	2 000
Résultat de l'exercice	16 533
Capitaux Propres	18 533
Fournisseurs et comptes rattachés	0
Autres Passifs	5 269
TOTAL PASSIF	23 802



23 mars 2023

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sophie Paine demeurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société **A and B make 3**, propose l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 d'un montant de 16 533,49 euros de la manière suivante :

- 10 % à la réserve légale, soit 200 euros
- le solde en report à nouveau créditeur, soit 16 333,49 euros.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



A Marseille, le 23 mars 2023

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Sophie Paine demeurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société

A and B make 3, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et se soldant par un bénéfice de 16 533,49 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 533,49 euros, de la manière suivante :

- 10 % à la réserve légale, soit 200 euros ;
- le solde en report à nouveau créditeur, soit 16 333,49 euros.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



A Marseille, le 23 mars 2023

A and B make 3

EURL au capital de 2 000 euros

dont le siège social est situé au 19 rue du Musée, 13001 Marseille

Immatriculé sous le numéro **894660141** au RCS de Marseille

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sophie Paine demeurant 6, rue Mazenod 13002 Marseille, associé unique de la société **A and B make 3**, approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 d'un montant de 16 533,49 euros de la manière suivante :

- 10 % à la réserve légale, soit 200 euros
- le solde en report à nouveau créditeur, soit 16 333,49 euros.

L'associé unique

Sophie Paine

Signature de l'associé unique



A Marseille, le 23 mars 2023